



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE
« LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE »

REDACTION ET ADMINISTRATION
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 4841-48



CARNET

Notre ami R. Salles, 36, rue de Poissy, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), nous envoie un mandat généreux pour notre Caisse d'Entr'aide. Nous l'en remercions bien vivement. Notre ami Salles, étant très pris les dimanches et fêtes, regrette de ne pouvoir assister à nos réunions. Il n'en demeure pas moins un fidèle amicaliste. Il adresse à tous son amical souvenir.

Notre ami Maurice Lechevallier, Pavillon 3, Chambre 2, à l'hôpital de Caen (Calvados), souhaite bien le bonjour aux camarades du Stalag et en particulier à ceux du Kommando de Goshheim. Nous souhaitons à notre ami un prompt et complet rétablissement.

Notre ami Ernest Darcange, 131, Bl. sous les Vignes, Guenanque (Moselle), recherche l'adresse du capitaine de Montuel, qui était au 73^e R.I.

Notre ami P. Chambon, 51, rue Brancion, à Paris, nous écrit : « Bien que n'étant pas souvent parmi vous, je n'oublie pas pour autant les amis du V B, et te charge de me rappeler au bon souvenir des uns et des autres. »

Notre ami Roger Nommé, à Villars, par Saint-Hillers (Seine-et-Marne), envoie à tous son bon souvenir et espère un jour passer à l'Amicale dire un bonjour aux membres du Bureau. Nous espérons que notre ami est guéri de son accident de travail.

Notre ami Robert Bordehore, à Magny (Moselle), adresse à tous ses meilleurs sentiments P.G. Notre ami René Lamaze, S.N.C.F., Centre, à St-Léonard (Vosges), présente à tous les amicalistes du V B ses vœux de bonne et heureuse année pour 1958. Nous remercions Lamaze de son dévouement pour le placement des billets de tombola.

Notre ami M. Leclerc, à Alfortville, 123, rue Edouard-Vaillant, est à citer également parmi les bons vendeurs de billets. Il envoie à tous les camarades du V B son amical souvenir.

Notre ami Paul Liégon, 93, rue

Saint-Martin, à Vesoul (Haute-Saône), nous redemande sept nouveaux carnets, les autres, nous dit-il, ayant été « vendus comme des petits pains ». Nous félicitons notre ami Liégon de son dévouement à la cause de l'entraide et souhaitons que tous nos amis l'imitent. Liégon adresse à l'Amicale ses bons vœux à l'occasion de la nouvelle année et particulièrement aux anciens camarades de captivité de Messkirch, 16.710.

Notre ami Jacques Oinville, 122, route de Dieppe, à Déville-les-Rouen, s'associe de tout cœur « au succès de notre belle œuvre et souhaite bonne chance et bon courage à tous les dévoués camarades et en particulier aux membres de notre Bureau toujours à l'œuvre ».

Notre ami André Elin, 184, boulevard Malesherbes, à Paris, envoie ses meilleurs vœux et son cordial bonjour aux anciens du V B.

Notre ami Enzo Venturelli, 61, rue Lieutenant-Ricard, à Chatou, nous prie de transmettre ses bonnes amitiés à tous les camarades.

Notre ami Robert Chaube, 90, rue Garibaldi, à Sotteville-les-Rouen, un champion de la vente des

carnets de tombola, envoie ses amitiés à tous. Nous félicitons l'ami Chaube de son beau travail.

Notre ami Truffy, 82, boulevard Michelet, à Marseille, envoie ses amitiés ensoleillées à tous. Par ce triste hiver de froidure et de pluie, ce soleil est le bienvenu. Notre ami Jehan Quichaud, 41, rue Vignon, à Cormelles-en-Paris, envoie ses amitiés aux amis du Waldho et autres lieux. L'ami Perron envoie à son fidèle interprète ses meilleurs vœux pour l'An 1958.

Notre ami Arthur Charrier, gare de St-Martin-de-la-Place (Maine-et-Loire), adresse son amical bonjour à tous les anciens du V B et son cordial souvenir aux camarades du Kommando de Schramberg.

Notre ami Gustave Monmousseau, bourg de Saint-Hippolyte (Indre-et-Loire), envoie ses bonnes amitiés à tous.

Notre ami l'abbé Armand Perry, curé de St-Maurice-sur-Moselle (Vosges), adresse ses meilleurs vœux à toute l'équipe de Paris ainsi qu'à tous les camarades du V B.

Notre ami Marc Pezet, 47, rue de la Convention, à Sartrouville, envoie un amical souvenir à Gé-

hin et à tous les camarades. Notre ami Valentin Gaczol, 11, Cité Mazerand, à Cirey-sur-Vezouze (Meurthe-et-Moselle), adresse un amical bonjour aux anciens du Stalag, et en particulier à ceux qui sont passés par Heuberg.

Notre ami Robert Huré, 14, rue Radiguy, à Montrouge, envoie à tous les membres de l'Amicale ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Notre ami Antoine Laffay, route de St-Just, à Saint-Symphorien-de-Lay (Loire), envoie un amical bonjour à tous les camarades du V B.

Notre ami Henri Navarre, Abattoirs de Mirecourt (Vosges), envoie ses amitiés et ses bons souvenirs aux camarades du V B et du V C, et particulièrement aux anciens de Nordveil, Fereheim et Ermendingen, amis des bons et mauvais jours, et ses sincères salutations à tous les amis du journal.

Notre ami Roger Ronfaut, 50, rue de la Monnaie, à Troyes (Aube), adresse son bon souvenir et ses meilleurs vœux à tous.

Notre ami Pierre Chipot, Les Bas-Rupts, Gérardmer (Vosges), nous règle son carnet de tombola mais s'excuse de ne pouvoir nous

DU V B

régler sa cotisation 1958, par suite de maladie et de chômage. Que notre ami ne s'inquiète pas. Il recevra quand même « Le Lien » qu'il aime tant lire. La Caisse d'Entr'aide prend son abonnement à sa charge. Quand les jours seront meilleurs pour toi, ami Chipot, tu paieras ton abonnement. C'est cela l'esprit prisonnier.

Notre ami Georges Halley, 44, avenue des Etats-Unis, à Chaumont (Haute-Marne), nous écrit :

« ... Je viens offrir à tous, ainsi qu'à vos familles, mes vœux les meilleurs de bonne et très heureuse année : vœux de santé parfaite à vous tous, membres du Bureau, pour que vous puissiez continuer à diriger aussi parfaitement que vous l'avez fait jusqu'ici notre Amicale qui vous doit de vivre et de prospérer, ce dont, nous les Provinciaux, vous remercions de tout cœur.

« Cette année, j'ai fait un bref voyage à Paris, mais, comme ce n'était pas un jeudi, j'ai eu le regret de ne pouvoir serrer la main d'aucun de vous.

« De moi, peu à vous dire, la vie continue son petit train tranquille, pas de soucis majeurs, santé bonne ainsi que celle de ma petite famille.

« Je terminerai donc en vous renouvelant mes meilleurs souhaits à vous tous et en formulant un vœu sincère de longue vie à l'Amicale V B et au « Lien ».

Merci, Halley, de tes bons vœux et nous regrettons nous aussi de pas t'avoir rencontré lors de ta visite à l'Amicale. Mais ce n'est que partie remise...

Notre trésorier « Mimile » nous a remis la lettre ci-après qu'il a reçue de notre ami à tous Marcel Demongeot, 21, rue d'Isly, à Alger :

« ... C'est à l'amicaliste ensuite, et à tous ceux qui y collaborent avec lui, que j'adresse mes compliments pour le dévouement. (Voir la suite page 4)

LES RESULTATS DE NOTRE TOMBOLA

LE NUMERO 10.418 GAGNE UN POSTE DE TELEVISION
LE NUMERO 12.049 GAGNE 1 REFRIGERATEUR

Les numéros suivants gagnent :

074	1 sac de dame	4.503	1 service table 6 couverts	20.984	1 portefeuille
396	1 stylomine Jif Waterman	4.586	1 stylomine Jif Waterman	21.130	3 1/2 litres huile Rufisque
438	1 réveil-matin	4.592	6 mouchoirs	21.168	3 1/2 litres huile Rufisque
795	1 coffret 6 mouchoirs	5.071	1 pendulette voyage	21.501	1 écharpe soie
1.027	1 écharpe soie	5.145	1 moulin à café électrique	21.675	1 portefeuille
1.351	1 coffret 6 mouchoirs	5.198	1 portefeuille	22.450	1 électrophone
1.409	1 moulin à café électrique	5.340	1 stylomine Jif Waterman	22.459	1 boîte chocolat « Pomme d'Or »
1.539	1 portefeuille	6.027	3 serviettes éponges	22.601	1 portefeuille
2.033	1 boîte chocolat « Pomme d'Or »	6.046	6 mouchoirs	22.669	1 boîte chocolat « Pomme d'Or »
2.244	1 écharpe soie	6.401	3 serviettes éponges	23.200	1 nappe
2.422	1 boîte chocolat « Pomme d'Or »	6.624	1 moulin à café électrique	23.237	1 service table 6 couverts
2.769	1 portefeuille porte-cartes	7.470	1 écharpe soie	23.547	6 mouchoirs
3.285	1 nappe	7.755	1 stylo Waterman	23.990	1 nappe
3.443	1 sac de dame	7.811	1 écharpe soie	24.536	6 mouchoirs
3.470	1 nappe	7.943	1 stylo Waterman	24.557	1 service table 6 couverts
3.671	3 1/2 litres huile Rufisque	8.808	1 coffret 6 mouchoirs	24.646	1 service table 6 couverts
4.338	1 réveil-matin	8.234	1 stylomine Jif Waterman	24.784	1 service table 6 couverts
		8.463	1 réveil-matin		
		8.691	1 nappe		
		9.243	1 rasoir électrique		
		9.397	1 boîte chocolat « Pomme d'Or »		
		9.504	6 mouchoirs		
		9.838	1 moulin à café électrique		
		10.067	1 écharpe soie		
		10.318	1 portefeuille		
		10.640	1 stylomine Jif Waterman		
		10.813	1 coffret 6 mouchoirs		
		11.006	1 service table 6 couverts		
		11.208	6 mouchoirs		
		11.429	1 coffret 6 mouchoirs		
		11.954	3 1/2 litres huile Rufisque		
		12.359	1 moulin à café électrique		
		12.373	1 stylomine Jif Waterman		
		12.643	1 nappe		
		12.779	1 boîte chocolat « Pomme d'Or »		
		13.419	3 serviettes éponges		
		13.724	1 boîte chocolat « Pomme d'Or »		
		13.884	1 portefeuille porte-cartes		
		13.894	1 portefeuille		
		14.253	1 réveil-matin		
		14.262	1 service table 6 couverts		
		14.295	1 moulin à café électrique		
		14.311	1 nappe		
		15.095	1 boîte chocolat « Pomme d'Or »		
		15.169	1 sac de dame		
		15.555	1 nappe		
		15.878	1 portefeuille		
		16.030	1 écharpe soie		
		16.059	1 écharpe soie		
		16.509	1 service table 6 couverts		
		16.656	1 stylo Waterman		
		17.333	1 écharpe soie		
		17.341	1 sac de dame		
		17.346	1 pendulette voyage		
		17.652	1 écharpe soie		
		18.474	1 réveil-matin		
		18.537	3 serviettes éponges		
		18.609	1 écharpe soie		
		18.733	1 service table 6 couverts		
		19.198	1 nappe		
		19.521	1 boîte chocolat « Pomme d'Or »		
		19.813	1 nappe		
		19.869	1 stylo Waterman		
		20.147	1 portefeuille		
		20.778	1 nappe		
		20.856	3 1/2 litres huile Rufisque		

L'amitié franco-polonaise

Le jeudi 28 novembre, à 20 heures, au Club du Bouthéon, les anciens du Waldho recevaient le docteur polonais Boulski, ancien chirurgien à l'hôpital du Waldhôtel, de 1942 à la Libération.

Le Dr Boulski, envoyé en France par le gouvernement polonais pour étudier les derniers perfectionnements dans le domaine sanitaire français (vous voyez qu'il y a, quand même, quelque chose qui va bien en France), était de passage à Paris, pour un mois, et, sur l'initiative de notre ami André Focheux, qui l'avait rencontré à Varsovie, était venu, au siège de l'Amicale, saluer ses anciens camarades de captivité.

Le Comité Directeur de l'Amicale, afin d'honorer comme il convenait le passage de notre ami Boulski, organisa une réception au Club du Bouthéon et prévint tous ceux qui, ayant connu le docteur à Villingen, seraient susceptibles d'y assister.

Le succès de cette manifestation de l'amitié fut très vif. Une trentaine de convives entouraient le représentant de tous nos amis polonais. Parmi eux, nous notions le Dr Payrau et Mme, le Dr Tripiet, de Larosilhe et Mme, Languein et Mme, Vié et Mme, Daubigny, Perron, Galtier, Baron et Mme, Rysto et les membres du Comité Directeur : Faure Roger et Mme, Aladenise et Mme, Rose; notre secrétaire administrative, Mme Maury, et son mari. Notre ami Patin, très pris par son activité théâtrale, — il joue en ce moment « Ouragan sur le Caine » au Théâtre en Rond, — était venu,

avant le repas, saluer le Dr Boulski.

Cette soirée, placée sous le signe de l'amitié, se déroula joyeusement jusqu'à 23 heures. On évoqua nombre de souvenirs ainsi que des figures amies. Notre ami Galtier, sur la demande du Dr Boulski, joua au piano quelques airs de la revue du Waldho 1942. Puis notre ami polonais, très ému par cette manifestation de sympathie dont il était loin d'attendre qu'elle atteignit une telle ampleur, remercia, en termes simples mais combien émouvants, tous les assistants. Notre président Langevin porta un toast à l'amitié franco-polonaise; et l'on se sépara en souhaitant de nouvelles rencontres.

Nous sommes heureux de signaler à nos amis que le Dr Boulski est une des principales sommités médicales polonaises. Professeur à l'Université de Varsovie, il est devenu le plus célèbre gynécologue de son pays.

Il nous a priés de transmettre à tous les anciens du V B, et en particulier à ses amis du Waldho, son amical bonjour et son affectueux souvenir. Il nous a demandé d'y joindre également le bon souvenir et le salut cordial du Dr Poniatoski, autre ancien pensionnaire du Waldho, et actuellement docteur à Varsovie.

Nous savons que nos amis le Dr Grange et Charbonnet ont également reçu le Dr Boulski, lors de son passage à Lyon.

Allo, Paris!... Ici, Bruxelles!...

Une année prend fin, sans doute ne nous a-t-elle pas apportée les satisfactions que nous attendions d'elle.

Mais une année nouvelle naît et l'espoir nous permet de compter au maximum sur elle. Aussi, c'est avec confiance que nous formons les vœux et souhaits les plus osés pour que l'Amicale française du Stalag V B trouve en 1958 la réussite de tous ses projets et desirs.

Pour nous Belges, 1958 sera une année importante car nous avons le désir de voir nos amis français venir nombreux visiter l'Exposition Internationale de 1958 à Bruxelles.

C'est dans ce but que nous essayons d'organiser le logement de nos amis venant de l'étranger. A cette fin, il nous serait agréable de voir publier dans le prochain numéro du « Lien », avec si possible des rappels mensuels dans les numéros suivants (l'Exposition restant ouverte jusqu'à fin octobre 1958), l'article ci-après :

L'Exposition Internationale de Bruxelles, d'avril à fin octobre 1958, sera le point de ralliement universel de l'année.

Les responsables de l'Exposition, par Logexpo, font l'impossible pour trouver en Belgique les chambres nécessaires à l'hébergement des millions de visiteurs qu'ils auront la charge d'accueillir.

Pour aider nos amis, anciens prisonniers du Stalag V B, l'Amicale belge des Stalags V A, B et C a pris l'initiative de trouver, auprès de ses membres, le lit nécessaire au repos de nos amis de France qui voudraient nous rendre visite.

A cette fin, il nous est indispensable

d'obtenir, au plus tôt, des amis qui ont l'intention de se rendre à l'Exposition de Bruxelles les renseignements suivants :

Nom, prénoms, adresse de l'ami P.G. français (numéro de carte de l'Amicale française du Stalag V B);

Nombre de personnes de sa famille qui doivent être logées;

Age des enfants qui accompagnent;

Le moyen de locomotion employé pour le déplacement;

Nom d'un camarade belge de Kommando;

Date d'arrivée en Belgique et durée prévue du séjour.

Ces renseignements sont à transmettre d'urgence à : Edgar Craenhals, vice-président de l'Amicale des Stalags V, 159, rue François-Gay, Bruxelles (Belgique).

C'est avec un réel plaisir et beaucoup d'émotion que nous publions l'appel de nos grands amis belges.

La pensée et surtout l'offre de rendre service à leurs camarades ex-P.G. français nous touchent profondément.

Nous savons que l'Exposition Internationale de Bruxelles sera le clou mondial de l'année 1958, qu'il faudra avoir vu. Aussi, adressons-nous à nos amis français un large appel afin qu'ils puissent bénéficier des offres de leurs frères belges.

Nous remercions le Bureau Directeur des V de son initiative généreuse et souhaitons que soient nombreux les camarades français qui se déplaceront à Bruxelles pour visiter l'Exposition Internationale.

LEÇON POUR LES APPRENTIS SORCIERS DU LOUVRE

que est en période d'accélération vertigineuse.

Ce plan, minutieusement préparé, peut être amputé, défiguré ou freiné au point de ne plus remplir la fonction future qui lui avait été assignée.

Quand ils assistent à ces masses périodiques qui, s'ils sont rendus nécessaires par la situation difficile de nos finances, n'en sont pas moins la cause de notre déclassement international, un grand nombre de techniciens sont atterrés. Ils ont conscience que les mesures prises, et en particulier la compression des dépenses d'investissements, peuvent résoudre momentanément un problème comptable, permettre de reprendre souffle sur un palier, mais n'apportent pas de remède au mal essentiel, on pourrait dire au mal unique dont nous souffrons, qui est de produire à des prix de revient excessifs, à des conditions non compétitives. Beaucoup d'industriels et de commerçants travaillent avec un objectif de marge bénéficiaire à maintenir coûte que coûte plutôt qu'avec un objectif de rendement.

Mais alors, quelles sont les vraies économies à rechercher ? Economie de temps, économie de main-d'œuvre, économie de combustible, économie de transports, etc. Oui, mais qu'on ne se leurre pas. Ces économies ne peuvent pas résulter de réductions comptables. La question n'est pas d'agir sur des résultantes, mais sur des causes. Les seules économies vraies, moins faciles à calculer mais beaucoup plus importantes, ne peuvent découler que du progrès au sens large du mot : amélioration des techniques et des techniciens ; abandon des routines ; organisation du travail ; rationalisation de la production ; modernisation de l'outillage ; perfectionnement des méthodes ; coordination des transports, que sais-je encore ? Tout ce qui est progrès est économie immédiate ou future ; tout ce qui est

En lisant, à longueur d'année, sous la signature de votre serviteur, des propos désabusés sur les apprentis sorciers qui peuplent de leurs nuisibles cohortes le Palais du Louvre, certains doivent me taxer de parti-pris.

Aussi bien, suis-je heureux de me trouver en communion de pensée, en ce qui les concerne, avec un technicien financier qui, fort d'une expérience sans lacune, exerce à leur détriment un esprit averti et leur administre une leçon bien méritée.

Sont-ils capables de la comprendre et d'en tirer profit ? L'affirmer serait leur prêter une intelligence dont on est en droit de douter lorsque l'on assiste à leurs exercices de jongleurs sans adresse et d'équilibristes sans talent.

Voici pourtant ce que disait, avec une juste sévérité, M. Raymond Villadier, président du Comité financier de l'Electricité de France, au cours d'une récente allocution. — M. L. C. M.

progrès conditionne l'abaissement de nos prix de revient et, par conséquent, nos possibilités concurrentielles dans le monde.

Pas d'économies réellement importantes sans progrès. Je voudrais illustrer ce que je viens de dire par quelques exemples chiffrés pris dans divers secteurs d'une grande entreprise comme l'Electricité de France.

Sait-on ce que représente, en économie de salaires et de combustibles, le remplacement d'une usine vétuste, c'est-à-dire ayant atteint ou dépassé trente ans d'âge, par une centrale du palier technique actuel (groupe de 115/125 MW à resurchauffe) ?

1° Une économie de charges fixes annuelles de 3.500 fr. par kW,

dont 2.500 fr. de salaires. Une centrale, comme celle de Creil ou de Porcheville, utilise cinq fois moins d'hommes par kW qu'une usine ancienne ;

2° Une économie annuelle de charbon importé de 4.500 fr. par kW, grâce à une réduction de la consommation spécifique.

Au total, l'économie annuelle s'élève à 8.000 fr. par kW, c'est-à-dire, pour un groupe de 100.000 kW, à 800 millions de francs, dont 400 millions en dollars, en regard d'un investissement de 7 milliards de francs environ.

Ce qui est vrai au stade de la production l'est tout autant à celui des transports et de la distribution. Moyennant un investissement de 1 milliard de francs en condensateurs destinés à diminuer les pertes d'énergie, il serait possible d'économiser dans l'avenir environ 250 millions de francs par an.

De même, la transformation de la tension de 225 kV à celle de 380 kV pour les grands réseaux de transport se traduit par une économie de l'ordre de 20 %, compte tenu des charges fixes et des pertes.

En ce qui concerne la consommation, l'Electricité de France s'est préoccupée, par un assouplissement tarifaire, d'inciter la clientèle à utiliser plus rationnellement l'énergie mise à sa disposition. Sait-on qu'un effacement de la pointe, de l'ordre de 5 % seulement, représente une diminution du potentiel nécessaire de près de 500.000 kW, c'est-à-dire une réduction d'investissements d'environ 100 milliards de francs et une économie de charbon importé de plus de 700 tonnes par jour pendant les mois d'hiver.

Des exemples de cette nature pourraient être multipliés dans le domaine technique. On en trouverait également dans le domaine administratif.

Songe-t-on, par exemple, à ce que coûterait en travaux manuels l'établissement des pièces compta-

bles de l'Electricité et de Gaz de France, en particulier la facturation de la consommation d'énergie enregistrée par 10 millions de compteurs ? On peut estimer qu'un capital de machines à cartes perforées de 3 milliards de francs permet d'économiser annuellement près de 1 milliard.

Songe-t-on également aux moyens d'investigation et de contrôle que la machine électronique peut procurer par des centralisations multiples, qu'il serait impossible ou excessivement coûteux d'obtenir du cerveau humain ?

Tout ceci démontre amplement que les grandes économies ne peuvent être attendues que d'une recherche incessante de moyens modernes et surtout de méthodes nouvelles. Nous insistons sur ce dernier point : car il est bien évident qu'il ne servirait à rien, comme cela existe dans certains rouages administratifs ou judiciaires, de mettre l'automatisme au service de la routine.

Il nous reste encore un mot à dire au sujet des économies ou plutôt des fausses économies provoquées par les à-coups ou les arrêts dans l'exécution d'un programme d'équipement. Il ne faudrait pas croire qu'un chantier quelconque peut être ralenti ou stoppé sans pertes sérieuses. Nous ne citerons à ce sujet que deux chiffres pour faire comprendre la gravité du problème. Le ralentissement des travaux intervenu en 1957 sur des chantiers comme ceux de Roseland ou de Serre-Ponçon a entraîné une dépense frustratoire, c'est-à-dire rigoureusement inutile, représentant plus de 30 % des dépenses différées.

Dès que la conjoncture, à la suite d'une période de facilité, devient critique et provoque quelques alarmes, les mots d'économie et d'austérité font leur apparition. Il n'est plus alors question que de trancher, de couper, de rogner. Toutes les images les plus courageuses sont mises en avant ; tout un arsenal d'armes est brandi : la hache, le couteau, la serpe. On échenille l'arbre budgétaire dans ses branches les plus accessibles. On taille les crédits en hâte, sans sélection précise, c'est-à-dire en quantité et non en qualité.

En fait, quand il faut, en quelques semaines, sinon en quelques jours, réaliser de prétendues économies sur des dépenses budgétaires, le problème est ardu. La plupart des dépenses sont incompressibles, qu'il s'agisse de dépenses de personnel ou de paiements résultant de droits et obligations fixés par la loi ou par des contrats. Dans ces conditions, à part quelques sacrifices plus ou moins gênants que les services et organismes consentent en période de crise, les compressions importantes ne peuvent porter que sur les programmes d'investissements. Et c'est là que les répercussions économiques risquent d'être graves, sinon désastreuses. Car un plan d'équipement est étudié, discuté par des spécialistes pendant des mois. Il est le fruit d'un travail précis, complexe qui met en cause un nombre considérable de facteurs. Il faut considérer les besoins, les ressources en matières premières, en techniques, en main-d'œuvre ; il faut voir au-delà de la situation présente, préparer déjà l'avenir, et cela dans un monde où l'évolution scientifi-

NOUVELLES...

Et le pécule des évadés ?

L'application de l'instruction n° 1.141 S.D.F., du 3 septembre 1954, ayant révélé que la plupart des prisonniers de guerre évadés éprouvaient, dans l'examen de leur droit au pécule, des difficultés pour produire les justifications relatives, d'une part, à la matérialité et à la durée de la clandestinité, et, d'autre part, au montant des émoluments perçus durant cette période, l'instruction n° 1.176 S.D.F., du 7 juin 1956, que nous avons analysée en son temps, a institué une procédure plus souple

Les indemnités des stagiaires dans les écoles de rééducation professionnelle

Une circulaire de l'Office National des A.C. et V.G., en date du 30 décembre 1957, fixe les conditions du stage dans les écoles de rééducation professionnelle et, notamment, les indemnités compensatrices de nourriture et de logement servies aux stagiaires ressortissant de l'Office.

A compter du 1^{er} janvier 1958, l'indemnité compensatrice de logement est uniformément fixée à 240 francs par jour.

Elle est servie aux demi-externes, c'est-à-dire aux élèves prenant seulement leurs repas, à l'école :

— pour les jours de scolarité normale ;

— pour les dimanches et jours de fêtes légales.

L'indemnité compensatrice de nourriture et de logement est uniformément fixée à 670 fr. par jour. Elle est servie :

— aux élèves externes pour tous les jours du stage ;

— aux élèves demi-externes et internes pour les 50 jours de congés annuels et les périodes d'absence motivées.

Les allocations pour charges de famille sont fixées à 100 francs par jour et par personne à charge. Ces allocations ne cumulent pas avec les prestations familiales versées en vertu de la loi du 22 août 1946 et ne sont donc servies qu'en faveur :

— A) de l'enfant unique, mineur, jusqu'à 18 ans ;

— B) du conjoint s'il est effectivement à charge ;

— C) des ascendants effectivement à charge.

Quant au taux maximum de la prime de fin de rééducation, il est de 20.000 francs.

en matière de preuve mais comportant encore trop d'obstacles à la liquidation rapide des dossiers de nos camarades.

C'est ainsi que les intéressés ont désormais la faculté de présenter une attestation sur l'honneur pour établir le bien-fondé de leur déclaration. Par contre, les dispositions antérieures de la circulaire du 3 septembre 1954 ont été maintenues en matière de vérification, ainsi que le précise le dernier alinéa de la circulaire du 7 juin 1956.

L'examen des statistiques qui ont été demandées par la circulaire n° 1.199 S.D.F., du 28 janvier 1957, a fait apparaître que le nombre de dossiers liquidés depuis l'entrée en application de l'instruction du 7 juin 1956 est très faible par rapport à l'ensemble des demandes satisfaites. Ces statistiques montrent également que de nombreux dossiers constitués par d'anciens prisonniers de guerre évadés sont encore actuellement en instance.

C'est pourquoi, le ministre des A.C. et V.G., en une circulaire 1.223 S.D.F., du 20 janvier 1958, adressée aux services compétents, déclare : « Je crois inutile de vous rappeler que ces dossiers, dont je

LE CONCOURS
ANNUEL
DE BOULES
du Groupement
des Amicales de Camp
de la Région lyonnaise
aura lieu
LE DIMANCHE
8 JUIN 1958
au Stade Bouliste
du Pont-Pasteur
Lyon

AU CAFÉ EN FAMILLE

Buvez
VABÉ
qui boit Vabé...
va bien

Vin doux naturel
SÉLECTIONNÉ ET MISE EN BOUTEILLES

DUZE

DEPUIS 1945 RADIO-CARILLON EST SPÉCIALISÉ A FOURNIR AUX CAMARADES A.P.G.
POUR LE MEILLEUR PRIX, LE MAXIMUM DE QUALITÉ

conditions de garantie
uniques en France !

Tous les appareils sont entièrement garantis trois ans, aussi bien pour les pièces que pour la main-d'œuvre, lampes 8 mois.

LA FORMULE MODERNE DU POSTE MOYEN
CARILLON 644 6 LAMPES
CADRE ANTIPARASITES INCORPORÉ
EFFICACITÉ 60 à 70 %
MODÈLE LUXE 18.750
19.900

CARILLON 666 6 LAMPES
UN POSTE TRÈS MODERNE AVEC GRAND CADRE
A AIR ORIENTABLE
EFFICACITÉ A PLUS DE 75 %
MODÈLE GRAND LUXE 23.600
26.500

RADIO-PHONO 966 6 LAMPES
GRAND CADRE A AIR INCORPORÉ - TROIS
VITESSES - 2 SAPHIRS - DISQUES ORDINAIRES
ET MICROFILM
38.250

GRAND CHOIX :
RADIO & RADIO-PHONOS
12 MODÈLES 6 A 8 LAMPES

ELECTROPHONE - POSTE PILES-SECTEUR
ELECTROPHONE A TRANSISTORS
FONCTIONNE SUR PILES

CATALOGUE
gratuit

EXPEDITION DANS TOUTE LA FRANCE
FACILITÉS DE
PAIEMENT
SANS FORMALITÉS

15%
DE REMISE
A.P.G.

RADIO-CARILLON
A. NOEL - EX-P.G.
10, RUE PIERRE-PICARD • PARIS 18^e • TÉL. : MON. 47-99 Métro : BARRÉS-ROCHECHOUART
TOUS LES JOURS, SAUF DIMANCHE, DE 9 A 20 HEURES • BUREAU DE VENTE 1^{er} ÉTAGE-DROITE

L'instabilité des prix des matières premières et des pièces détachées, et la constante progression des taxes, nous mettent dans l'impossibilité de garantir les prix ci-dessus, fournis simplement à titre indicatif.

...ET ECHOS

de cette maison, un ancien P.G. du VIII^e C (Sagan), M. Mur, qui créa avec d'autres P.G. cet établissement modèle et qui continue à se dévouer à notre grande cause.

Tarin nous prie de dire aux camarades qui auraient besoin de repos dans le calme et dans un site merveilleux qu'ils peuvent en toute confiance s'adresser à M. Mur qui examinera, avec sa bienveillance habituelle, leur dossier.

Voici l'adresse : M. Mur, directeur, Château Bleu, Arles-sur-Tech (Pyénées-Orientales).

Une intéressante documentation

C'est celle que présente le Groupement Economique d'Achats, dans son « Memento de la Famille », dont c'est la 3^e édition, conçue, réalisée et éditée en étroite collaboration avec les commerçants de premier ordre formant son réseau de fournisseurs.

Ces maisons, sélectionnées parmi les plus importantes et les plus sérieuses de la capitale, accordent aux porteurs du Carnet d'Achats, que connaissent bien les membres de nos Amicales, la remise maximum possible sur les meilleurs prix et avec les plus grandes facilités de règlement.

Le « Memento de la Famille », en plus de l'importante documentation qu'il présente sur les innombrables articles offerts au choix d'une clientèle en incessant développement, — comporte d'intéressants articles, abondamment illustrés, sur Paris, son histoire et ses petites histoires.

Pour recevoir cet élégant ouvrage de 144 pages, qui joint harmonieusement l'utile à l'agréable, il suffit d'en demander l'envoi, au Groupement Economique d'Achats, 4, rue Martel, Paris (10^e), qui se tient également à votre disposition pour vous fournir tous renseignements complémentaires, notamment sur ses réseaux de fournisseurs, autres que celui de Paris : car, devant le succès rencontré par celui-ci, le G.E.A. a créé à travers la France une dizaine d'autres chaînes de commerçants et d'industriels, offrant aux centaines de mille adhérents à ce système économique les mêmes avantages.

Essayer G.E.A., c'est ne pas en rester là.



QUAND UNE BAUDRUCHE SE DÉGONFLE...



En écrivant, ici-même, le mois dernier, que la mauvaise foi ne paye pas, nous ne pensions ni que celle de nos adversaires de la rue de Rivoli fût aussi outrancière ni qu'elle fût si près d'être sanctionnée par la représentation nationale.

Car, sans exagération, il est bien permis de dire que M. Félix Gaillard, s'il s'est, apparemment, assez bien tiré du coup de poker qu'a constitué la question de confiance posée par lui le 14 janvier, n'en est pas sorti grand, désavoué qu'il a été par la majeure partie de l'Assemblée nationale, y compris ses propres alliés et amis.

Nous avons trop souvent écrit que l'on peut tout faire dire aux chiffres pour nous livrer à ce jeu facile.

Mais, outre les chiffres, les faits sont là pour confirmer que la majorité obtenue par le député charrentais n'a rien d'une victoire.

Rappelons le résultat du scrutin : de 486 suffrages exprimés (sur 595) 253 ont accordé la confiance contre 233.

Mais 30 députés se sont abstenus volontairement et ne l'ont fait que pour une raison qu'ils n'ont pas dissimulée : celle de ne pas provoquer une crise ministérielle au moment où se déroulaient d'importantes négociations monétaires à Washington et où s'aggravait la tension entre la France et la Tunisie.

De même, sur les 253 votants « pour », nombreux sont ceux qui ont obéi au même mobile et dont les représentants sont venus affirmer à la tribune qu'ils voteront pour la stabilité ministérielle et non pour le ministère.

Pourtant, M. Félix Gaillard avait tout fait pour se poser en grand défenseur de l'intérêt national, au-dessus de tout, et pour présenter les anciens combattants

comme de dangereux quémailleurs compromettant le salut des finances françaises et de la nation entière (comme s'ils n'en étaient pas partie intégrante après en avoir été les défenseurs... sur d'autres terrains que l'hémicycle du Palais-Bourbon et que les cabinets ministériels).

En cette matière, certains propos ont été prêtés au président du Conseil qui sont tellement odieux que, même n'ayant aucune sympathie pour lui, on aimerait croire qu'ils ont été inventés par des soutiens (à quel prix ?) trop zélés. C'est ainsi qu'un hebdomadaire a pu imprimer sans que lui soit imposée une rectification :

« A la vérité, M. Gaillard n'ignore pas que, s'il avait cédé, il se serait, dès le lendemain, heurté aux revendications des petits fonctionnaires, des petits rentiers et, comme il le disait lui-même : des « petits pédérastes ».

Mis à part le fait que réclamer le paiement d'une créance, — qu'il s'agisse de la retraite du combattant ou du pécule, — ne constitue pas une revendication nouvelle mais l'exercice d'un droit irrévocable, les anciens combattants seront certainement très flattés de l'aimable assimilation faite, entre eux et les « petits pédérastes », par M. Félix Gaillard.

A côté de grossièretés de ce genre, de fausses informations, des chiffres volontairement gonflés ont été lancés, selon la bonne tradition du politicien à court d'arguments.

Pour ne prendre qu'un exemple parmi bien d'autres, à en croire les Finances, le blocage à terme échu et en une seule fois par an du paiement de la retraite du combattant soulageait la Trésorerie d'une charge de 5 milliards.

Mais à la tribune de l'Assemblée nationale, M. Gaillard déclarait lui-même :

« Le regroupement des paiements sur une seule échéance permettra de simplifier la tâche des services chargés de liquider ceux-ci et de réaliser une économie annuelle de l'ordre de 500 millions de francs. »

Il est vrai que le jour où il parlait ainsi, c'était celui du vote, le 16 janvier.

Et, à ce moment-là, M. Félix Gaillard ne se sentait ni heureux ni gaillard.

Après avoir bluffé, le 14 janvier, en posant la question de confiance; après avoir « tombé la veste » et bombé le torse, il faisait penser à certain tranche-montagne de brasserie qui demande avec inquiétude :

« Alors ! quoi ! On ne sépare pas dans cette maison ! »

L'« homme de roc » était devenu l'« homme de loque ».

Et son ton différait considérablement de celui des jours précédents, lorsqu'il ergotait lamentablement :

« Les options essentielles du budget 1958 n'ont pas été prises à l'encontre des anciens combattants mais en leur faveur et avec netteté. Ces sacrifices financiers, j'estime, pour ma part, qu'ils n'atteindront certes jamais la dette que nous avons à leur égard. »

Et de lâcher du lest sur le mode de paiement de la retraite du combattant :

« Les aménagements nécessaires ont été prévus pour éviter aux intéressés les effets de surprise de cette mesure. Le paiement annuel ne sera, en effet, introduit que progressivement, puisqu'il ne pourra jouer dans chaque cas qu'à partir de la date de départ de la première annuité à ouvrir après la promulgation du texte.

Cela veut dire que l'ancien combattant dont une nouvelle annuité s'est ouverte à son dernier anniversaire de naissance — le 1^{er} octobre dernier, par exemple — continuera à bénéficier des anciennes modalités de paiement trimestriel jusqu'à l'ouverture de l'annuité à venir, soit le 1^{er} octobre 1958.

« Nous avons également voulu éviter que ce décalage soit préjudiciable à des catégories sociales particulièrement intéressantes ou défavorisées pour lesquelles la retraite du combattant, en dépit de

son faible montant, constitue une ressource non négligeable.

« C'est pourquoi il a été prévu le maintien du régime antérieur pour les personnes domiciliées en Afrique du Nord, dans les territoires et départements d'outre-mer, ainsi que pour tous ceux qui en feraient la demande en excipant de ressources insuffisantes, notamment pour les titulaires de la carte d'économiquement faible.

« Nous avons également, par un décret du 31 décembre dernier, satisfait une revendication classique des anciens combattants en supprimant la prescription opposée à ceux qui avaient négligé de percevoir à la date d'échéance des arrérages qui leur étaient dus. »

Et de se montrer conciliant sur la date de paiement de la 3^e tranche du pécule :

« Cette préoccupation de justice nous a guidés dans l'établissement des modalités de règlement du pécule du prisonnier.

« S'il nous est apparu possible de reporter d'un an le paiement de la troisième tranche de ce pécule, ce qui, je le rappelle, revient encore à l'avancer d'un an par rapport à la date initialement fixée par la loi du 31 décembre 1953, nous avons du moins prévu que les titres ainsi reportés porteraient intérêt à 2,75 % en 1958.

« Le gouvernement, d'autre part, vient de décider que les ex-prisonniers habitant hors de la métropole et toutes personnes n'ayant pas été imposées au titre de la surtaxe progressive et de l'impôt sur les revenus en 1956 pourraient en obtenir le paiement immédiat.

« Ainsi complétées, je ne crois pas que les deux dispositions dont je viens de parler puissent réellement léser des intérêts légitimes. »

Ce disant, M. Gaillard feignait de ne pas savoir que l'application de ces aménagements coûterait plus cher que ne rapporteraient les ajournements de paiement : 400 millions de vérifications des dossiers de demande d'exception, selon ses propres experts financiers. Et il poursuivait :

« L'examen, au demeurant, des états de développement du projet

de budget de 1958 va bientôt être entrepris par le Parlement. Si des économies peuvent être dégagées sur le budget des anciens combattants — et le gouvernement s'associera au Parlement pour y parvenir — le gouvernement acceptera que les dotations des chapitres incriminés de ce budget puissent être accrues d'autant. »

Comme on était loin du ton du 14, où M. Gaillard expliquait ainsi sa prise de position tranchante :

« C'est au moment où deux Français, la corde au cou, vont solliciter l'aide américaine que des parlementaires viennent eux-mêmes ouvrir la vanne démagogique. Si je cédaï aujourd'hui, M. Dulles pourrait légitimement me reprocher de ne pas tenir mes engagements. Je préfère de beaucoup la chute au déshonneur. »

C'est là un pari de la catégorie dite « stupide ». Et en ne faisant que reculer la première, il ne s'est pas sauvé de l'autre.

Car, à peine obtenue une confiance mendée sans pudeur, M. Gaillard ne s'est nullement soucié de donner officiellement les instructions correspondant à ses promesses qui ne sont d'ailleurs qu'une faiblesse pour nous rassurer sur la pureté de ses intentions.

Trop clairement, nous voyons où lui et ses amis de l'Inspection des Finances veulent en venir, c'est-à-dire à transformer la majeure partie des dettes à l'égard des A.C. en aumônes révoquées à la volonté du donateur.

Mais la malice est un peu trop cousue de fil blanc, si visible que nous espérons bien qu'il n'échappera pas aux électeurs de M. Gaillard et de ceux qui le soutiendraient dans cette manœuvre sordide.

M.-L.-C. Moysse.

DE TOUT...

L'appel du 1^{er} contingent 1958

Un décret publié au « Journal Officiel » du 30 janvier 1958 fixe la composition et les dates d'appel du premier contingent 1958. Celui-ci comprend :

— Les jeunes gens nés du 21 décembre au 31 décembre 1937, ces dates incluses (troisième fraction de la classe 1957), et du 1^{er} janvier au 15 juin 1938, ces dates incluses (première fraction de la classe 1958), qui ont été reconnus aptes au service militaire;

— Les sursitaires de la classe 1958 ou des classes antérieures qui renoncera à leur sursis, ou dont le sursis sera arrivé ou arrivera à expiration, ou sera résilié avant le 1^{er} juillet 1958;

— Les jeunes gens nés antérieurement au 1^{er} janvier 1938, reconnus aptes au service militaire par les conseils de révision de la classe 1958;

— Les ouvriers du bâtiment qui auraient dû être incorporés avec le deuxième contingent 1956 et qui ont été placés en sursis d'incorporation de dix-huit mois en exécution de la loi du 6 août 1955;

— Les mineurs de fond dans l'industrie charbonnière de la classe 1957 (deuxième fraction), qui n'auront pas été incorporés avec le deuxième contingent 1957.

Ne seront pas incorporés avec le

premier contingent 1958 les jeunes gens de la classe 1957 (troisième fraction) et ceux de la classe 1958 (première fraction) exerçant au 1^{er} février 1958 la profession de mineur de fond dans l'industrie charbonnière, qui bénéficieront d'un sursis de six mois.

Les hommes entrant dans la composition du premier contingent 1958 seront appelés sous les drapeaux :

1^o Armée de terre et armée de mer : en trois fractions, à partir du 1^{er} mars 1958, du 1^{er} mai 1958 et du 1^{er} juillet 1958;

ATTENTION... ATTENTION !... ATTENTION !...

La date de forclusion pour le dépôt des demandes : de pécule; de la carte de combattant volontaire de la Résistance; de la carte de déporté et interné résistant est reportée au **31 DECEMBRE 1958**

Consécration d'une belle réalisation

En présence des ministres de l'Education Nationale et des Anciens Combattants, ainsi que d'un délégué du ministre de la Défense Nationale, absent de Paris, a eu lieu, le 20 janvier, l'inauguration du nouveau bâtiment de cours de rééducation professionnelle construit à l'hôpital militaire Percy.

Inauguration « officielle », faut-il préciser, car nos lecteurs ont pu trouver récemment dans ces colonnes le compte rendu d'une visite aux locaux de cette école, — modèle du genre et, malheureusement, unique dans notre pays, — qui, en réalité, est ouverte depuis la dernière rentrée scolaire.

Cette journée du 20 janvier fut toutefois l'occasion de la venue à Percy, — outre des plus hautes personnalités du Corps médical militaire, de Mme la maréchale de Lattre de Tassigny, de M. André-François Poncet, ambassadeur de France et président de la Croix-Rouge Française, — d'une foule d'anciens élèves du Centre Universitaire des victimes de la guerre et invalides militaires, accourus, peut-être pour revoir des lieux où ils ont souffert et repris un nouveau départ dans la vie, mais aussi, et surtout, croyons-nous, pour témoigner leur reconnaissance à celui qui est l'âme de cette institution, notre camarade René Riché.

lui furent pas une moindre récompense de ses inlassables efforts que le vibrant hommage à lui fort justement rendu par le médecin-colonel Anthoine, médecin-chef de l'hôpital Percy, qui fit l'historique de l'école, puis par M. Antoine Quinson, ministre des A.C., et M. René Billières, ministre de l'Education nationale, dans des allocutions où ils saluèrent l'œuvre réalisée par le Centre et son Conseil d'administration, — que préside Mme Thérèse Gaston Monnerville, — et promirent de leur accorder un appui agissant.

M.-L.-C. M.

...UN PEU

2^o Armée de l'air : en deux fractions, à partir du 1^{er} février 1958 et du 1^{er} mai 1958.

La durée du service actif comptera des dates ci-dessus pour chacune des fractions d'appel auxquelles elles correspondent.

Les élèves diplômés des écoles énumérées à l'article 31 de la loi du 31 mars 1928, de l'Ecole supérieure des télécommunications, de l'Ecole supérieure de la métallurgie et de l'industrie des mines de Nancy, de l'Ecole nationale supérieure du Génie rural, de l'Ecole nationale supérieure du Génie ma-

ritime et de l'Ecole nationale des haras du Pin, reconnus aptes à être nommés au grade de sous-lieutenant de réserve dès l'incorporation et dont le sursis sera résilié ou venu à expiration avant le 1^{er} octobre ou le 1^{er} novembre 1958, seront appelés sous les drapeaux le 1^{er} octobre 1958 lorsqu'ils seront affectés à des formations de l'armée de terre, ou au moment de l'incorporation de novembre 1958 en ce qui concerne l'armée de l'air.

La photo la plus extraordinaire...

Oui, elle est extraordinaire la photo de Michel Diouf, le poids moyen noir qui fait peur à toutes les vedettes !

Cette couverture en couleur de « Sport-Mondial » annonce un numéro (24) qui plaira aux plus difficiles.

« Sport-Mondial », le magazine mensuel du sport et de l'automobile. En vente partout, et 5, rue Chapon, Paris (3^e), contre 105 fr. en timbres.

Etranger, Union Française, 110 fr. français.

Abonnement pour un an, France et Union Française : 950 fr., 6 mois : 500 fr. Etranger, 1 an : 1.250 fr.; 6 mois : 750 fr. Sport-Mondial C.C.P. 13914-58. Paris (Par avion, taxe aérienne en plus).

ROBERT EGRAZ

Hôtelier à Saint-Germain-de-Joux (Ain)

Altitude : 500 m. (près de Genève)

vous invite à séjourner dans son hôtel de campagne
Simple confort, très jolies chambres, cuisine au beurre
Grands jardins et terrasses
2 rivières à truites, 3 lacs et sapins à proximité
Cordial accueil

Jean RHEM

Photographe
Industrie Reportage
34, rue de la Verrerie
Paris (4^e)
Tél. : Tur. 89-92
A votre service

Pour vos fêtes de famille
et vos réunions de P.G.

CHAMPAGNE

LE BRUN-DOMI

(ancienn. P. G.)

Monthelen (Marne)

Demandez prix et conditions

Et, pour qui le connaît, il est bien certain que les marques d'affection de ses « fils » spirituels, ne

Lisez tous les mois

« Tout SAVOIR »

Toute la vie du monde
par le Texte

et par l'Image

116 pages de textes,

200 photos

En vente chez tous les
marchands de journaux

Amicalistes

HENRI GILBERT

(ex-P.G. du Stalag IV B)

162, avenue Parmentier, Paris (10^e)

vous invite, dès maintenant, à retenir ferme,
pour livraison début septembre

SES BEAUJOLAIS SUPERIEURS 1957

en fûts de 28 et 55 litres

prêts à la mise en bouteilles

Quantité limitée mais qualité

M'écrire à l'adresse ci-dessus
pour recevoir documentation

Mais faites-le sans tarder

LE CARNET DU V B

(Suite de la page 1)

ment qu'ils apportent à une œuvre de fidélité et de solidarité telle que l'Amicale. Je suis, — de loin, hélas ! —, vos efforts et je vous en félicite.

« La vie continue, les dangers s'atténuent, du moins les plus apparents; il en reste d'autres et non moins graves. On verra bien !

« Encore une fois mes meilleurs vœux et ma fidèle amitié à tous : Brunaud, Dantin, Couderc, Bernet, etc... »

Notre ami l'abbé Jacques Brion, vicaire à Saint-Pierre-de-Chaillet, 35, avenue Marceau, Paris, serait heureux de rencontrer d'anciens camarades de captivité, et en particulier, — dit-il, — « d'ex-locataires du Kommando de la Tannerie à Tuttingen. Comme on ne voit pas souvent de leurs nouvelles dans « Le Lien », on peut espérer qu'ils seront plus loquaces qu'écrivains. Malgré le temps qui passe, je n'en oublie aucun et je serais fort heureux si quelqu'un avait la bonne idée de venir jusqu'à St-Pierre-de-Chaillet, au cours, par exemple, d'un séjour à Paris. J'ai eu ainsi, une fois, la surprise de la visite de Roger Maignan, et d'Oberlé, ainsi que celle de l'abbé Perry, qui est venu habiter chez moi, tandis que j'étais en Suisse avec des jeunes. Je profite de la carte pour envoyer mes vœux de bonne année à tous les membres de l'Amicale, en particulier à ceux dont le dévouement la fait vivre et j'espère prospérer ».

Notre ami Georges Jonas, 17, Cité des Bingottes, à Baccarat (Meurthe-et-Moselle), nous réclamait d'autres carnets de tombola et « désirait correspondre avec les copains de Mengen-Wurtemberg dont certains habitent la région parisienne. J'adresse mes meilleurs vœux et un amical bonjour aux camarades du V B ». Notre ami Robert Lavigne et Mme présentent leurs vœux les meilleurs à la grande famille V B, et espèrent les voir nombreux à la Pentecôte 1958, lors de la grande Journée Provinciale du V B, au Mans.

Nous profitons des bons vœux de l'ami Robert pour rappeler à tous nos amis que, pour la Pentecôte, c'est-à-dire les 25 et 26 mai 1958, l'Amicale V B organise, avec le groupement V B de la Sarthe, deux grandes journées provinciales et que nous espérons y voir tous nos amis de France et de Navarre. Des renseignements complémentaires seront donnés dans « Le Lien », en temps opportun.

Notre ami Marcel Sonnet, inspecteur des P.T.T., à Vouziers (Ardennes), désirerait correspondre avec d'anciens camarades de Kommando qui, dit-il, « malgré leurs promesses, n'ont pas continué à me donner de leurs nouvelles, ma dernière lettre étant toujours restée sans réponse. Les adresses que je vous donnerai

MAISONS RECOMMANDEES

HOTEL - AUBERGE DES VIEUX - MOULINS, chez Bernard Jeangeorges, à La Bresse (Vosges). Tél. 63. (Grande salle pour banquets, Pension de famille, Cuisine bourgeoise.)

ANGEL et Fils, 10, quai de la Mégisserie, Paris (Graines, plantes et arbres fruitiers). **Henri FAURE, fourreur**, 14, rue de la Banque, Paris (2^e). CEN 11-54.

Où aller le dimanche ? ... Mais chez **Robert LAFEVE, Café-Restaurant-Tabac**, « Les Routiers », à Fontenay-le-Vicomte (Seine - et - Oise). Tél. : 8. Bon accueil. Cuisine soignée. Pêche toute l'année.

André JACQUES, mécanographie, réparation, reconstruction, entretien de toutes machines à écrire et à calculer, 44, rue de Bellechasse Paris (7^e). INV 49-80.

Maurice BARON, 38, rue Hermel, Paris (18). Tél. : ORN 69-66. Tailleur Hommes et Dames. Conditions spéciales aux anciens V B.

vous permettront peut-être de faire de nouveaux adhérents ?... et de soulager des misères trop nombreuses encore. J'étais à Schmiechen, Kreis, Ehingen. Que deviennent les Charles Signal, Valère Jadoul, Daniel Camus, Fernand Dubois, etc... ?

« Bien amicalement à tous les V B et, pour vous, mon cher président, mes salutations distinguées et bonnes fêtes ainsi que mes meilleurs vœux à tous ».

Nous serons heureux de publier dans « Le Lien » l'appel de notre ami Sonnet et le prions de nous faire parvenir les adresses qu'il détient. D'avance, merci.

Notre ami René Petitjean, 9, impasse Mulhouse, à Thaon-les-Vosges (Vosges), envoie un amical bonjour aux anciens de Friedrichshafen-Zeppelin et à tous ses vœux les plus cordiaux.

Notre ami Louis Delorme, à Trannes, par Jessains (Aube), nous écrit : « Recevez mes vœux les plus sincères. Soyez mon interprète auprès des camarades du V B par notre journal pour transmettre à tous mes vœux et amitiés. En particulier à ceux du Kommando de Mossingen (Wurtemberg), à qui j'adresse un amical bonjour. Sincères amitiés à tous ».

Notre ami Maurice André, G.R., Caserne Lieutenant-Moyne, Orange (Vaucluse), envoie un amical bonjour à tous les camarades du Kommando de Messkirch et plus particulièrement à Paul Liégeois, Eugène Guinle et André Maury.

Notre ami Antoine Pontana, 9, rue de la Croix, à Marseille, nous envoie ses meilleurs vœux pour la réussite de notre Assemblée du 2 février.

Nos amis éloignés ne nous oublient pas et c'est avec infiniment de plaisir que nous recevons des nouvelles de notre ami Charles Wenger, inspecteur des P.T.T., à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). L'ancien aumônier protestant du Stalag nous écrit :

« Toujours heureux de vous lire et de recevoir « Le Lien » parce que seul contact entre anciens V B. Félicitations aux persévérants dirigeants. Chaleureux

souvenir des Tropiques. Amitiés fidèles à tous et Bonne Année. »

Par ces temps de froidure et de pluie, nous envierions presque notre ami qui lui se plaint de la chaleur. Mais tous les anciens du Stalag sont heureux d'adresser à Wenger leur amical souvenir.

Notre ami Pierre Lavergne, 75, avenue Rouget-de-l'Isle, à Vitry-sur-Seine (Seine), adresse un amical bonjour à tous.

Notre ami Jean Bresson, à Germaingoutte, par Wissembach

BARBELADES

Guerre un peu chère
La guerre coûte cher; c'est ce que nous apprend « Faim et Soif » de juin.

Avec le prix de la dernière guerre, il aurait été possible d'offrir à chaque famille des U.S.A., du Canada, de l'Australie, de l'Irlande, de la Russie, de la France et de la Belgique, une maison de 6.750.000 fr. plus un mobilier de 2.250.000 fr. et en complément un petit cadeau de l'ordre de 3 millions de francs.

Que la guerre éclate, d'accord, mais sous cette forme : distribution de richesses à tous.

Beauté de la guerre

Dans le monde, il y a environ 15 millions (chiffre à méditer) d'invalides de guerre. Vraiment la guerre est une source de joies. Et l'on parle de la future thermo-nucléaire (un mot qui fait déjà chic et nous promet beaucoup mieux).

A. Chabert,

CHAMPAGNE R. BERTIN

(ex-P.G. Waldhotel, V B)

Propriétaire récoltant Manipulant

VRIGNY, près de REIMS

Vente directe

Renseignements sur demande

AUX KOMMANDOS D'ULM

Les « Anciens d'Ulm »
vous présentent leurs meilleurs vœux pour la Nouvelle Année

Boîte aux Lettres

Merci de tous leurs vœux, nous adressons les nôtres à nos camarades avec notre amical souvenir. G. Samelé, de Lyon :

Nous lui souhaitons un complet rétablissement afin de pouvoir être des nôtres le 2 mars.

Qui sait si l'an prochain nous n'irons pas à Lyon !

Marcel Belmans, de Bruxelles :

Nous fera peut-être la surprise de venir à Paris... nous inviter pour l'exposition !

Robert Schneider, de Namur :

Dont chacun se rappelle l'entrain et l'esprit... Comptons sur lui, le 2 mars, pour l'applaudir à nouveau dans son répertoire.

De Paris :

Une fois n'est pas coutume : Albert Foucher, Alphonse Hinz, Henri Guérin, Henri Veidic, Gabriel Favelin, Dr Richard, pensez à retenir votre table...

Le R.P. Jean Vernoux, curé d'Aubigné, présidera notre Journée annuelle, et nous annonce la présence de l'abbé Derisod, ancien aumônier du Kuhberg, de Raffin, de Chambéry, de Samelé, de Lyon.

Bravo, la Province... Allo : Lille, Nancy, Compiègne, Chauny, Bordeaux, La Bresse, un bel exemple à suivre.

(Vosges), souhaite prospérité à l'Amicale et vif encouragement à nos dirigeants. Il envoie ses meilleurs vœux à tous et en particulier aux camarades du Kommando de Spaichingen, sans oublier l'abbé Pierre Chambrillon.

Notre ami Jean Didon, 6, rue G.-Boussinesq, à Reims (Marne), adresse ses vœux de bonne année à tous.

Notre ami Désiré Hanry, 24, rue du Docteur-Yersin, à Lille, ancien infirmier du Waldo, adresse ses meilleurs vœux à tous les camarades ainsi que son bon souvenir.

Notre ami René Duranton, 13, boulevard de Belleville, Paris, envoie son bon souvenir et ses meilleurs vœux à tous ses anciens camarades de captivité.

Notre ami André Oudin, 24, rue du 19-Novembre, à Montigny-les-Metz (Moselle), regrette de n'avoir pu assister à notre Journée nationale d'octobre à cause de la grippe. Hélas ! il ne fut pas le seul dans ce cas ! Et notre ami propose d'avancer la date de la Journée nationale. C'est un peu difficile car les vacances sont là qui prennent au moins deux mois, et trop tôt dans l'année risque de concurrencer défavorablement l'Assemblée générale qui se tient en principe au mois de février. Toutefois nous serions heureux de connaître l'opinion de nos amis sur cette question de date et nous transmettrons les réponses reçues au Comité Directeur qui en fera l'étude.

Notre ami André Goury, 16, rue Hodancourt, à Beaumont-sur-Oise (Oise), adresse ses meilleurs vœux et son meilleur souvenir à l'Amicale. Merci pour ta générosité, ami Goury.

Notre ami Roger Gervais, place Matussière, à Domène (Isère), souhaite à tous une bonne et heureuse année et longue vie à l'Amicale du Stalag.

Notre ami Ernest Vauban, 88, rue Canrobert, à Marçay-en-Barœul (Nord), nous envoie un amical bonjour aux anciens du V B, ainsi que ses meilleurs vœux pour 1958.

Notre ami Célestin Chauvarie, 18, rue de la Dune-Pontac, à Arca-

chon (Gironde), envoie un amical bonjour aux camarades de Lindachsal-Reutlingen.

Notre ami Alphonse Lamarcoq, 166, Chaussée Denis-Papin, à Tourcoing (Nord), nous adresse le message suivant :

« Le cuisinier du dimanche soir transmet son amical souvenir à tous les camarades du Kommando d'Ursendorf. »

Notre ami Paul Morlière, à Thourrotte (Oise), adresse ses amitiés et ses encouragements à l'équipe de l'Amicale.

Notre ami Marcel Mathé, 34, rue de Lorraine, à Bobigny (Seine), envoie à tous ses bons vœux et ses amitiés.

Notre ami André Vioudy, à Le Touvet (Isère), envoie ses meilleurs vœux à tous les amicalistes et en particulier à ceux de Rheinfelden.

Notre ami Jean Dubourg, à Cestas (Gironde), adresse son meilleur souvenir à tous les camarades du Stalag V B et ses amitiés à ceux de Balingen.

Notre ami André Berset, La Carnardière, route de la Sagine, à St-Avertin (Indre-et-Loire), envoie ses meilleurs vœux pour l'année 1958.

Notre ami Joseph Dhée, rue Sifait-de-Montcourt, à Rue (Somme), adresse son meilleur souvenir aux anciens du Kommando du Kuhberg.

Notre ami Armand Lambert, à Etreillers (Aisne), adresse à tous ses vœux les meilleurs à partager avec tous les camarades du V B.

Notre ami Alex Herbin, Chalet n° 10, rue de Ham, à Creutzwald (Moselle), envoie à tous les amis un bonjour de la part du Ch'timi. Notre ami Alex se fait rare à nos fêtes. Nous espérons tous que ce n'est pas sa santé qui occasionne ce changement dans les habitudes de notre ami. Et nous espérons le voir bientôt parmi nous.

Notre ami Lucien Boucher, 17, rue Jean-Jaurès, La Villa-d'Ay, par la Villa-Magenta (Marne), nous envoie ses meilleures amitiés et son meilleur souvenir ainsi que ses vœux de prospérité pour l'Amicale.

NOS DEUILS

Nous apprenons le décès de notre camarade Michel Lenain, employé à la S.N.C.F., à Longueau (Somme), ainsi que celui de notre camarade André Leroy, d'Abbeville. Ces deux camarades appartenaient au Kdo Berau-Halde.

Notre ami Jean Marrec, 26, place des Alliés, au Plessis-Robinson (Seine), nous fait part du décès de sa mère, Mme Vve Marrec, survenu le 6 juillet 1957.

Notre ami Marcel Sonnet, inspecteur des P.T.T., à Vouziers (Ardennes), nous fait part du décès de son père, survenu en décembre 1957.

Nous exprimons à toutes ces familles en deuil nos condoléances émuës et leur renouvelons la part sincère que nous prenons à leur peine.

FABRIQUE DE MEUBLES

7 ter, avenue de St-Mandé Paris (XII^e)

RYSTO Raymond

Ex-N° 4305

Membre de l'Amicale N° 543

SALLES A MANGER CHAMBRES

A COUCHER ENSEMBLE STUDIO

DÉPOSITAIRE DE FABRIQUES

Cuisines modernes

Éléments, tables

Sièges modernes

rustiques et basques

Sièges de jardin

Pliants, Transats

Prix marqués

en chiffres connus

Facilités de paiement sur demande

Prix spéciaux

aux Membres de l'Amicale

Pour tous renseignements

n'hésitez pas

à téléphoner ou à écrire

Tél. DIDerot 45-07

Métro : NATION

Le Gérant : PIFFAULT

Imp. Montourcy, 4 bis, r Nobel, Paris

La meilleure encre...
ENCRE Waterman
traitee à l'HEXA-fluid